

## LA PÉRIODE D'ADAPTATION DE L'ENFANT, POUR QUOI FAIRE ?

La période d'adaptation est une étape essentielle et vivement recommandée pour l'enfant, ses parents et pour l'assistante maternelle qui prendra en charge l'enfant.



### Pour l'enfant

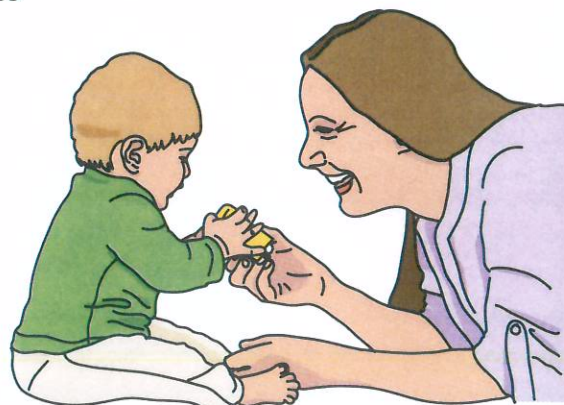
- S'habituer progressivement à son nouvel environnement quotidien
- Se repérer dans l'espace, le temps
- Se familiariser avec de nouvelles personnes et d'autres enfants
- Découvrir de nouvelles habitudes

### Pour les parents

- Apprendre à se séparer de leur enfant en douceur
- Faire connaissance avec l'assistante maternelle
- Échanger avec elle sur les habitudes de vie de leur enfant
- Exposer leurs attentes

### Pour l'assistante maternelle

- Faire connaissance avec l'enfant
- Observer la manière dont il se comporte pour répondre au mieux à ses demandes
- Appréhender son rythme
- S'y adapter pour favoriser son bien-être dans la continuité de ce que font ses parents



### Quel déroulement ?

- Deux semaines en moyenne
- Accueil progressif pour sécuriser l'enfant et lui permettre d'effectuer en douceur la transition entre sa famille et l'assistante maternelle



- **1<sup>re</sup> phase** : accueil de l'enfant et de ses parents les premiers temps pendant une courte durée (découverte du nouvel environnement de l'enfant, faire connaissance avec les autres enfants, observation de l'adaptation de l'enfant par les parents qui peuvent être rassurés)

- **2<sup>e</sup> phase** : habituer l'enfant à rester seul avec l'assistante maternelle sur des temps courts (30 minutes à 1 heure)

⚠ Expliquer à l'enfant que ses parents partent, mais reviendront !



- **3<sup>e</sup> phase** : prolonger progressivement la durée d'absence des parents si la séparation est bien vécue par l'enfant

⚠ L'enfant doit passer des moments-clés de la journée (repas, goûter, sieste...) chez son assistante maternelle